

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 27 novembre 2025

Objet : Habilitation du Président à ester en justice – Monsieur Sébastien TEMPLET

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le jeudi 27 novembre deux mil vingt-cinq à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 21 novembre 2025, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents :

Monsieur Jacques Alain BENISTI
Monsieur Fernand BERSON
Monsieur Jean-Luc CADEDDU
Monsieur Patrick de la MARQUE
Madame Catherine DESPRES
Monsieur Bernard FOISY
Monsieur Daniel GUERIN
Madame Françoise KERN
Monsieur Philippe LAUNAY
Monsieur Anthony MANGIN
Monsieur Igor SEMO

Avaient donné procuration :

Madame Sabrina ASSAYAG à Monsieur Anthony MANGIN
Madame Nadège AZZAZ à Madame Françoise KERN
Madame Jacqueline BELHOMME à Monsieur Jacques Alain BENISTI
Monsieur Pierre-Olivier CAREL à Monsieur Jean-Luc CADEDDU
Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY
Monsieur Yves COSCAS à Monsieur Bernard FOISY
Monsieur Jean-François DUFEU à Madame Catherine DESPRES
Monsieur Etienne FILLLOL à Monsieur Daniel GUERIN
Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Monsieur Fernand BERSON
Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Igor SEMO
Madame Aurore THIROUX à Monsieur Patrick de la MARQUE

Etaient absents et excusés :

Monsieur Belaïde BEDREDDINE
Madame Marie CHAVANON
Madame Julie FOURNIER
Monsieur Quentin GESELL
Monsieur Laurent LAFON
Monsieur Frédéric MOLOSSI
Monsieur Julien WEIL

Assistaient également à la réunion : M. Xavier BASTARD, directeur général, Monsieur Benoît HAUDIER, directeur général adjoint des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Louise HARGUINTEGUY directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, M. Laurent SALLET, secrétaire général, Mme Marie-Gaël DAREAU, représentante de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.

Objet : Habilitation du Président à ester en justice – Monsieur Sébastien TEMPLET

Le Conseil d'administration,

Vu les articles 27 et 28 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

Considérant le contentieux opposant le CIG Petite Couronne à Monsieur Sébastien TEMPLET, qui par deux requêtes en référé enregistrées par le Tribunal administratif de Montreuil (dossier n°2516426 et n°2516544) le 17 novembre 2025 demande au juge, d'une part, de bien vouloir enjoindre au CIG Petite Couronne prendre l'arrêté le plaçant en congé de longue durée conformément à l'avis du conseil médical, et d'autre part, le versement d'une provision de 8 000 euros suite au refus implicite d'une demande de régularisation du congé de longue durée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article unique : DECIDE d'agir en justice et d'habiliter le Président à représenter le centre, quel que soit le mode de règlement du litige, dans le cadre des contentieux l'opposant à Monsieur Sébastien TEMPLET.

Le Président,



Jacques Alain BÉNISTI
Maire de Villiers-sur-Marne
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris